

1. SYNTHÈSE DES RÉSULTATS

1.1. CONDITIONS DE LA MISSION

Motif de la mission	Règlementation Environnementale RE2020 Valeur de 0,45 demandée par l'étude thermique
Moment du mesurage	À réception
Méthode de mesurage	3 (Q4PA-SURF)
Note / justification	Test final à réception
Type de bâtiment - usage	Maison individuelle - Individuel
Valeur de perméabilité recherchée	0,45

1.2. RÉSULTATS DE LA MISSION

Perméabilité à l'air sous 4 Pa - Q4Pa-Surf	0,20 m ³ /(h.m ²)
Pénalité	
Perméabilité à l'air sous 4 Pa - Q4Pa-Surf avant pénalité	0,20 m ³ /(h.m ²)
Taux de renouvellement d'air sous 50 Pa - n ₅₀	1,17 h ⁻¹
Surface équivalente de fuite à 4 Pa	45,91 cm ² Soit un carré de 6,78 cm de coté ou un cercle de 7,65 cm de diamètre.

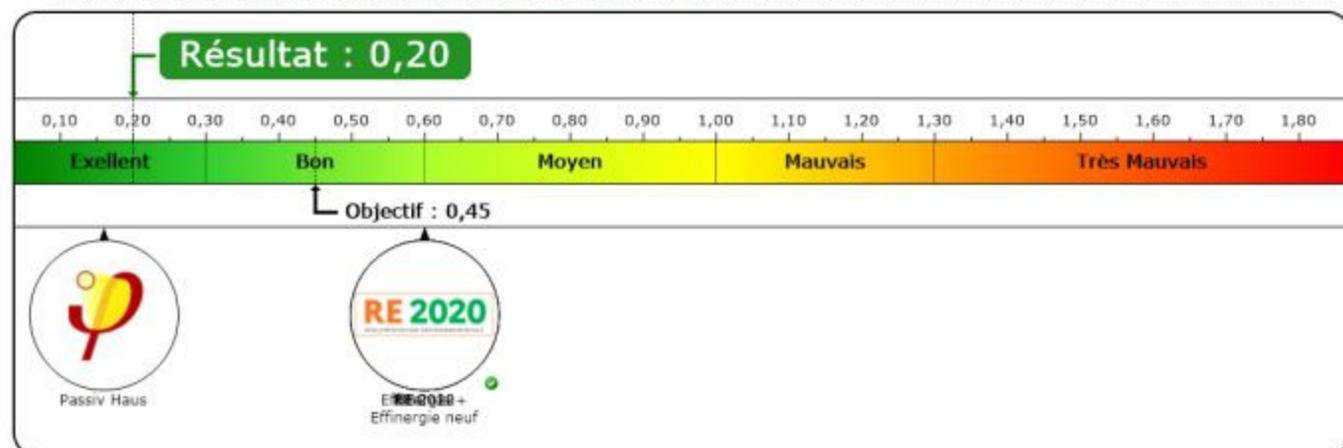
1.3. INDICATEUR Q4PA-SURF PAR RAPPORT À LA VALEUR À ATTEINDRE



Q4Pa-surf [m³/(h.m²) conforme à l'objectif donné

5. ANALYSE DES RÉSULTATS

5.1. PERMÉABILITÉ À L'AIR SOUS 4 PA



	Valeurs	Bornes de l'intervalle de confiance à 95%	Incertitude
n	0,75	[0,72 ; 0,79]	4,08 %
Cenv (m ³ /h.Pa ⁿ)	15,17	[13,71 ; 16,8]	10,19 %
Cl (m ³ /h.Pa ⁿ)	14,97	[13,53 ; 16,58]	10,19 %
Q4 (m ³ /h)	42,6	[40,12 ; 45,25]	6,02 %
Q ₅₀ (m ³ /h)	286,31	[278,7 ; 294,11]	2,69 %
n50 h ⁻¹	1,17	[1,05 ; 1,3]	10,36 %
Q4Pa-Surf (m ³ /h.m ²)	0,20	[0,19 ; 0,21]	6,02 %

Surface équivalente de fuite à 4 Pa en cm²:

45,91 cm² soit un carré de 6,78 cm de coté ou un cercle de 7,65 cm de diamètre.

Coefficient de corrélation r : **0,999372**

Coefficient de détermination (du graphe bi-logarithmique) r² : 0,998744

5.2. DIAGNOSTIC QUALITATIF DE L'ENVELOPPE

Code	Typologie			Commentaire
		Dépression	Pression	
A1	Autre infiltration en partie courante			Néant
A2	Membrane pare-vapeur (ou tout complexe similaire) : jonction adhésive entre lés, percement ou déchirement			Néant
A3	Liaisons mortier/colle entre blocs élémentaires de maçonnerie, entre panneaux de doublages			Néant
A4	Percement (cheville, autre) ou liaison entre panneaux de doublages non rebouchés en partie courante			Néant
A5	Dalles faux plafond : dalles sur ossatures non étanches			Néant

MESURE DE LA PERMEABILITE A L'AIR

Vu le code de la construction et de l'habitation, notamment ses articles L. 271-6, R. 271-1 à R. 271-4 et R. 134-6 à R. 134-9 ;

Méthode de mesurage :	3 (Q4PA-SURF)
Date de mesurage :	12/12/2023
Objectif visé :	RE 2020 
Résultat :	0,20 m³/h.m²